

dit à la sommation qui lui fut faite de se rendre, qu'il défendrait son fort jusqu'à la dernière extrémité. Sur quoi, le colonel Fraser fit avancer deux pièces de campagne et deux obusiers, pour battre la place, forma ses troupes en trois divisions, et leur ordonna de marcher pour donner l'assaut. Le commandant français, qui s'en aperçut, battit la chamade, et se rendit à discrétion. La garnison ne consistait plus qu'en cinquante hommes de troupes réglées et cent-cinquante miliciens. Les troupes laissées précédemment, à la Pointe aux Trembles, en avaient été retirées.

Le général Murray s'embarqua, au commencement de juillet, avec la plus grande partie des troupes qu'il commandait, sur une escadre accompagnée de batteries flottantes, afin de se trouver près de Mont-réal, en même temps que l'armée du lac Champlain, sous le colonel HAVILAND, et celle du général Amherst, qui devait descendre le Saint-Laurent. Dès qu'on eut eu avis, à Mont-réal, du départ de la flotte anglaise de Québec, on envoya à M. Dumas l'ordre de la suivre, sur la rive du nord, avec toutes les troupes qu'il avait sous son commandement, afin de s'opposer aux débarquemens qu'elle pourrait tenter d'y faire, et de la harceler, quand la chose serait possible.

M. Murray fut environ deux mois sur le fleuve, et eut tout le temps de faire des excursions, et quelquefois des exécutions militaires, dans les campagnes, particulièrement du côté du sud, où l'on n'avait presque point de troupes à lui opposer. Ayant appris qu'il y avait un parti de soldats français, ou de miliciens, sous un lieutenant, dans la paroisse de *Sainte-Croix*, il y envoya un détachement de troupes. Les habitans sans armes s'enfuirent dans les bois, à l'approche des Anglais; mais les hommes armés furent attaqués, et, suivant M.